



CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^{er} février 2016

Compte rendu

Le Président Roger DURAND ouvre la séance du Conseil d'administration en expliquant qu'il en assure la présidence en tant que doyen d'âge par ailleurs non candidat à la présidence de la ComUE.

Le quorum étant atteint (58 membres présents ou représentés à l'ouverture de la séance sur les 60 ayant voix délibérative), le Président DURAND indique que seul le pôle métropolitain Côte d'Opale n'a pas encore désigné de représentant et dresse la liste des procurations : Malika AÏT-GHERBI-PALMER mandat à David SIMPLOT-RYL, Frédéric MOTTE mandat à Philippe ROLLET, Philippe VASSEUR mandat à Xavier VANDENDRIESSCHE, Nicolas LEBAS mandat à Nathalie GHEERBRANT (à partir de 15h00), Dominique DEROZIER mandat à Sylvie MAGNIER, Moussa NAIT ABDELAZIZ mandat à Philippe HUS, Claire BORNAIS et Marie DESPRES-LONNET mandat à Jérôme BURESI.

Le Président DURAND rappelle que le conseil d'administration se réunit valablement si la majorité des membres du conseil en exercice est présente ou représentée et que le Président de la ComUE est élu par le conseil d'administration à la majorité absolue des administrateurs présents ou représentés.

Si cette majorité absolue n'est pas obtenue au premier tour, un second tour puis un troisième tour, le cas échéant, seront organisés. Si au troisième tour du scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages, la séance est renvoyée au lundi 22 février 2016 à 14h30.

Ces précisions rappelées, le Président DURAND indique qu'un seul candidat s'est déclaré, Monsieur le Professeur Mohamed OURAK. Avant de lui donner la parole, le Président DURAND rappelle qu'aux termes de l'arrêté relatif à l'élection du Président de la ComUE, chaque candidat dispose de 15 minutes de présentation, qu'à l'issue il inscrira, en tant que Président de la séance, l'ordre des interventions des membres du conseil qui souhaitent s'exprimer. La durée totale des échanges ne pourra dépasser 45 minutes.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK présente son parcours universitaire et professionnel, ses motivations, la ComUE et les projets qu'il souhaite porter.

Titres universitaires

- ▶ DEA (1981), Docteur-Ingénieur en Electronique (1985) , Habilitation à diriger des recherches (1994)

Expérience professionnelle

- ▶ Fonctions Enseignant-Chercheur
 - ▶ Assistant associé (1981-1986)
 - ▶ Maître de conférences (1988 -1995)
 - ▶ Professeur des Universités 2^{ème} classe (1995-2003)
 - ▶ Professeur des Universités 1^{ère} classe (2003-2010)
 - ▶ Professeur des Universités classe exceptionnelle (CE1 en 2010 - CE 2 en 2013)
- ▶ Fonctions de direction
 - ▶ Directeur-adjoint de l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) de septembre 1996 à Novembre 2000
 - ▶ Directeur du Département Opto-Acousto-Electronique (DOAE) de l'IEMN de septembre 1999 à mars 2001
 - ▶ Directeur de l'ISTV de novembre 2000 à septembre 2010 (2 mandats)

- ▶ Fonctions de Président de l'université
 - ▶ Président de l'UVHC :
 - ▶ Premier mandat : septembre 2010 à mars 2012
 - ▶ Deuxième mandat : depuis mars 2012
 - ▶ Président de l'Association Technopole : depuis mars 2011
 - ▶ Président des Presses Universitaires du Septentrion de mars 2011 à juin 2015

Il expose les projets menés durant son mandat de Président :

- ▶ Institut de Recherche Technologique Railenium (IRT)
- ▶ Le Technopôle du Valenciennois « Transalley »
- ▶ Site d'Arenberg « Arenberg Créative Mine »
- ▶ Le CISIT (Campus International sur la Sécurité et l'Intermodalité dans les Transports)
- ▶ Le CTMD (Centre des Transports et Mobilité Durables)
- ▶ Le Projet Campus Innovant « Transports Durables »

Il détaille ses activités d'enseignement et de recherche :

- ▶ Enseignements assurés aussi bien en formation initiale que continue à l'UVHC (physique, électronique, génie électrique, capteurs, instrumentation, ultrasons...) couvrant tous les niveaux de Bac à Bac +5 dans différentes filières et composantes : DEUG, Licence, Licence Professionnelle, IUP, Maîtrise, DESS, DEA, Ecole d'ingénieurs, Master.

Il détaille ses activités de recherche :

- ▶ Responsable de l'Equipe de Recherche Contrôle Non Destructif à l'IEMN-DOAE de 1994 à 2010 (3 PR, 2 MCF)
- ▶ Réalisation de plus de 150 publications et communications nationales et internationales avec actes
- ▶ Encadrement de plus d'une trentaine de doctorat, HDR, DRT
- ▶ Participation à plusieurs contrats et projets de recherche
- ▶ Organisation du « 6th International Conference on Barkhausen Noise and Micromagnetic Testing - ICBM » en juillet 2007 à Valenciennes
- ▶ Organisation de deux colloques franco-maghrébins à Valenciennes en 2009 et 2011
- ▶ Membre du comité scientifique pour l'organisation du congrès WCU/UI associant les deux manifestations scientifiques : World Congress on Ultrasonics (WCU) Ultrasonics International (UI - de 2005 à 2012)

Il précise qu'en sus de ses activités d'enseignement et de recherche, il a toujours participé activement à la vie administrative de l'Université de Valenciennes et du Hainaut Cambrésis en participant à divers conseils et commissions et en assurant diverses responsabilités depuis 1998.

Il donne ses distinctions honorifiques :

- ▶ Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur
- ▶ Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK présente ensuite les motivations de sa candidature à la présidence de la ComUE :

- ▶ Expérience de Président de l'UVHC
- ▶ Présent au PRES puis à la ComUE
- ▶ Construction de l'Université de Lille (Gouvernance équilibrée en associant un président hors grandes universités)
- ▶ Travail dans un esprit de dialogue et de concertation, dans la confiance, la sérénité
- ▶ Etre un rassembleur pour poursuivre la construction de la ComUE

Il présente ensuite les formes que prennent les ComUEs au niveau national :

- ▶ 25 regroupements pour renforcer les synergies entre les acteurs et l'attractivité internationale des sites dont 20 communautés d'universités et établissements ou COMUE, parmi lesquelles 4 inter-académiques (Normandie, Bourgogne / Franche Comté, Bretagne / Pays de Loire, Centre / Limousin / Poitou-Charentes) et 5 associations

Il présente la ComUE Lille Nord de France :

- ▶ 11 membres fondateurs : les Universités de Lille 1, Lille 2, Lille 3, de Valenciennes, de l'Artois et du Littoral, l'Université Catholique de Lille, l'Ecole des Mines de Douai, l'Ecole Centrale de Lille, le CNRS, l'INRIA.
- ▶ Espace de coordination, de coopération avec des compétences déléguées limitées.
- ▶ En charge de la formation doctorale
- ▶ En charge de la formation des maîtres (ESPE: Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education)
- ▶ Elle porte des missions : recherche, formation, valorisation, transfert, international. Ces missions constituent une vraie valeur ajoutée pour l'enseignement supérieur en région, grâce à la mobilisation de tous les établissements.
- ▶ Elle porte une ambition: répondre à 5 enjeux du site régional :
- ▶ 1. Renforcer la qualité de l'excellence de la recherche
- ▶ 2. Renforcer la valorisation et le transfert, développer les recherches partenariales
- ▶ 3. Conforter le dispositif de formation (de très grande qualité) et promouvoir l'avancement et la diffusion du savoir
- ▶ 4. Promouvoir les écosystèmes innovants sur le territoire régional
- ▶ 5. Amener l'enseignement supérieur et la recherche au cœur des stratégies des acteurs économiques, sociaux et politiques

Il expose son projet pour la ComUE Lille Nord de France articulé autour de 6 axes :

- ▶ Axe 1: Conforter la visibilité et la présence de la ComUE
 - ▶ Visibilité au niveau régional
 - ▶ Reconnaissance par l'ensemble des acteurs (économiques, politiques, sociaux)
 - ▶ Trait d'union entre les territoires et les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche

- ▶ Axe 2: Conforter et développer les missions de la ComUE
 - ▶ Un plan d'action stratégique (répondre aux 5 enjeux)
 - ▶ Contrat de site: actions et missions à mener
 - ▶ En matière de recherche et d'innovation
 - ▶ En matière de formation
 - ▶ En matière d'ouverture et de relations internationales
 - ▶ En matière d'actions transversales
 - ▶ En matière de vie étudiante
- ▶ Axe 3: Politique en matière de Ressources Humaines
 - ▶ Participation et adhésion de tous pour la réussite du projet
 - ▶ Plan d'action
 - ▶ Accompagner le processus de transfert des personnels de l'Artois engagé avec les décisions du CA du 14 décembre 2015
 - ▶ Engager une vraie politique sociale (politique indemnitaire, politique de l'emploi avec la stabilisation des emplois contractuels et la stabilisation des agents par leur affectation sur des emplois publics)
 - ▶ Développer une vraie politique RH de proximité, de dialogue avec le personnel : formation, réunions d'échange avec la direction, entretien professionnel, accompagnement individualisé
 - ▶ Mise en place d'une politique RH à destination de la personne handicapée (étudiant, personnel)
 - ▶ Donner tout son rôle au Comité Technique dans le développement du dialogue social
- ▶ Axe 4: la gouvernance
 - ▶ L'existant:
 - ▶ CA – CAC – Conseil des membres
 - ▶ Parlement du savoir – Espace prospectif et stratégique
 - ▶ Complément:
 - ▶ Réinstaurer la CRPU
 - ▶ Désigner des chargés de missions et porteurs de projets sur les différents sujets (formation, recherche, relations internationales)
 - ▶ Mettre en place une gouvernance participative
 - ▶ Instaurer un vrai dispositif de communication:
 - ▶ Communication interne
 - ▶ Communication externe
 - ▶ Communication envers les établissements
- ▶ Axe 5: nouvelle région, nouvelle COMUE ?
 - ▶ Quelle place pour les établissements d'enseignement supérieur picards ?

- ▶ Evolution de la ComUE LNF ?
- ▶ Evolution des deux structures régionales: espace prospectif et stratégique et parlement du savoir
- ▶ Axe 6 – Quelle place et quel avenir pour les Universités des Pôles métropolitains?
 - ▶ Construction de l'Université de Lille
 - ▶ Inquiétudes des universités des Pôles Métropolitains
 - ▶ Inquiétude appuyée par le rapport de l'AERES

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK remercie les membres du conseil de leur attention.

Le Président DURAND propose d'organiser les questions en donnant la parole successivement aux représentants des usagers, puis aux représentants des personnels BIATSS, aux représentants des personnalités extérieures puis aux représentants des enseignants-chercheurs.

Questions des représentants des usagers au candidat Mohamed OURAK :

Monsieur Thomas PORTE demande si l'intégration des établissements de Picardie à la ComUE est un objectif de sa présidence.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que l'objectif est de travailler avec les collègues picards qui sont en vague B, tandis que nos établissements relèvent de la vague E de contractualisation avec le Ministère, que l'objectif d'une grande Région implique d'avoir une ComUE en son sein, qu'il faudra construire progressivement avec les collègues picards. La collaboration pourra être amorcée dans un premier temps sur un schéma d'association à définir et l'étendre à une ComUE dont il faudra revoir en temps utile le périmètre et les statuts.

Madame Lucie MADEIRA souligne que les étudiants n'ont pas les mêmes droits dans chacun des établissements et demande s'il est envisageable de créer une commission ou un groupe de travail pour harmoniser les droits des étudiants. Elle demande qu'elle sera sa position vis-à-vis du fond pour la vie étudiante, l'UNEF étant pour qu'il soit réservé à un service public, le CROUS, notamment en matière de logement et de restauration.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK rappelle qu'il existe déjà des fonds de soutien (FSDIF) au sein des établissements, que la ComUE travaille avec le CROUS, la question de la vie étudiante faisant partie des missions de la ComUE qui y travaille dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur en cours de construction et prévu pour le mois de septembre. Ce schéma qui comporte 4 grands axes est élaboré avec le CROUS, dans le cadre d'un groupe de travail qu'il préside, dans lequel Sabine DUHAMEL et d'autres collègues sont impliqués. Sur la première question, il précise que cela rejoint ce qu'il a dit dans sa présentation sur ses objectifs : de rassembler et lorsqu'il s'agit de questions des étudiants, il faut discuter et faire des propositions au Conseil des membres puis au CA, sa réponse est donc oui.

Monsieur Daniel ZINSONNI demande quelle sera son action vis-à-vis des espaces manquants pour les étudiants dans le cadre de la fusion des trois universités.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que, les universités sont autonomes et gèrent leurs problèmes, que la question d'amphis, d'espaces pédagogiques se pose un peu partout, et est en discussion au sein de la ComUE dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région (CPER). La question a été posée. Les problèmes remontent au niveau de la ComUE qui centralise toutes les informations, avec une hiérarchisation dans le consensus des demandes en fonction des urgences.

Madame Manon REVEILLON demande quels enjeux et champs de compétences en matière de vie étudiante la CFVU de la ComUE aura.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK répond que les enjeux sont connus, et pris en compte dans le schéma directeur de la vie étudiante dont l'objectif est de définir une politique coordonnée de la vie étudiante à l'échelle de la ComUE. Un point central dans ce schéma directeur est l'amélioration de la vie étudiante pour la réussite avec 4 grandes orientations : l'information, la vie étudiante de Bac -3 à l'entrée dans l'Enseignement supérieur, l'accueil et l'accompagnement ; l'autonomie ; l'équilibre ; l'épanouissement et la citoyenneté. La mise en œuvre est prévue avec l'appui des établissements et du CROUS au travers de la ComUE pour la rentrée de septembre, avec présentation du schéma fin juin au CA. Il précise la présence d'étudiants dans le groupe de travail. Elus au CA de la ComUE les représentants étudiants seront associés et auront l'information.

Questions des représentants des personnels BIATSS au candidat Mohamed OURAK :

Le Président DURAND donne la parole à Madame Anissa HABANE, qui commence son propos par une déclaration au nom de la CGT Ferc Sup.

« Conforme à notre position militante pour un service public d'Enseignement Supérieur et de Recherche de qualité, gratuit et émancipateur, nous, élus CGT rappelons notre farouche opposition aux restructurations en cours dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Dans les mégastructures que sont les ComUE, comment donner des réponses aux problèmes quotidiens des personnels et des usagers ? De même, comment imaginer l'amélioration des conditions d'étude des étudiants ainsi que leur accès à une formation de proximité et de qualité ? Nous plaçons les personnels et les étudiants au cœur de nos préoccupations car sans des personnels reconnus et respectés, pas de service public ! Ces restructurations vont entraîner des réorganisations et des mutualisations de services, préludes à des réductions d'effectifs et à l'externalisation de services entiers, dégradant les conditions de travail en délitant les collectifs de travail. Cela s'accompagnera d'une réduction (dite « rationalisation ») de l'offre de formations et des diplômes, un blocage des recrutements et de l'évolution des carrières et le transfert d'un nombre croissant de compétences des établissements vers la ComUE, conduisant à terme à une fusion colossale et à la mise en place d'une université régionale à deux vitesses. D'un côté la formation licence, associée aux lycées (réforme Bac- 3/Bac+3) et déconnectée de la recherche afin de répondre à la massification de l'enseignement supérieur à moindre coût. De l'autre une université d' « excellence » pour les seconds et troisième cycles, ainsi que pour les étudiants fortunés. Cela va affecter profondément les droits et acquis des personnels, mais aussi l'organisation des études et de la recherche, l'offre de formations, les frais d'inscriptions, la gouvernance et le pilotage des établissements. »

Madame Anissa HABANE demande quand l'installation du comité technique prenant en compte le passage de 50 à 400 personnels aura lieu et quand l'échéancier électoral sera établi.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK revient sur les propos liminaires, indiquant que le fait de travailler au sein d'une ComUE est un plus pour notre Région. Pour la première fois il est possible de se mettre au tour de la table, d'exposer des idées, construire des projets communs avec une vision et une stratégie régionale. Nous sommes des établissements publics qui travailleront et pour former nos étudiants avec la contribution et l'engagement des personnels. Il précise qu'il n'y a pas eu de licenciement du fait de la création de la ComUE mais qu'il y a eu au contraire des recrutements pour assurer les missions de coordination de la ComUE. Les personnels sont toujours présents dans les établissements. Le fait d'avoir une structure d'échanges, de discussions sur les offres de formations, sur les spécificités ou intelligences à donner au niveau des territoires permettra de tout garder, pas forcément partout mais intelligemment.

S'agissant du comité technique, il précise qu'il sera mis en place dès que possible. La question sera discutée et le calendrier fixé dans la concertation avec les collègues.

Questions des représentants du monde économique, des collectivités territoriales et personnalités qualifiées :

Le Président DURAND donne la parole à Monsieur Bruno DESPREZ qui souhaite d'une part avoir un éclairage sur l'association à la ComUE, les freins et forces pour la collaboration avec les établissements picards. D'autre part, concernant les entreprises, il souhaite savoir quelles seront les

priorités en termes de participation et relation avec le monde économique, dans l'offre de formation continue, avec les pôles de compétitivité, les coordinations entre les différents établissements avec quel rôle de la ComUE dans cette coordination, quelle part entre la ComUE et les établissements ou groupes d'établissements comme l'Université de Lille.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que la différence entre ComUE et association, est au niveau des compétences déléguées à la ComUE, l'association étant plutôt dans le registre de réseau collaboratif. Le périmètre des ComUEs peut être plus ou moins large, notre ComUE est « light » avec deux missions déléguées, la formation des maîtres avec l'ESPE et la formation doctorale, elle a par ailleurs un rôle de coordinateur sur des missions transversales.

Il précise qu'il faut essayer de faire en sorte que les entreprises soient plus présentes dans la ComUE et prend l'exemple de la carte des formations, plus visible au niveau de toute la Région. Les entreprises sont un interlocuteur des universités. L'Université française n'est plus l'université académique d'il y a 30 ou 40 ans, elle a des étudiants, des stagiaires. Il pense qu'il est possible d'aller plus loin avec une communication proche des entreprises et en même temps, plus de présence.

Madame Nathalie BALLA revient sur l'IDEX qui devait apporter des moyens supplémentaires dans la Région, donc une capacité à draguer des projets de recherche, voire à attirer des professeurs de qualité pour construire une formation de qualité pour nos jeunes. Elle souhaite connaître sa position, quels moyens à la Région pour lever des fonds et rôle à jouer pour la ComUE dans ce cadre.

A sa question, Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que l'IDEX ne se résume pas à des moyens supplémentaires, que le « EX » signifie excellence, l'Etat s'était engagé à donner des moyens financiers, pour soutenir les équipes de recherche dans des laboratoires qui sont déjà dans l'excellence. L'IDEX que notre Région souhaitait remonter était de soutenir l'excellence d'aujourd'hui, de l'amener plus haute et de favoriser l'excellence émergente. Il explique qu'il y a d'autres sources de financement, l'ANR, le FEDER, le CPER, entre autres. Monsieur Xavier VANDENDRIESSCHE, chef de file du projet IDEX, sera reçu par Monsieur MANDON, notre communauté ayant besoin d'explications sur notre présélection en avril 2015 à aujourd'hui et au final notre non sélection. Il rappelle la possibilité d'un nouveau dépôt à l'automne.

Monsieur Laurent DEGROOTE souligne que l'élargissement à la Picardie est une vraie question, sur laquelle on ne peut pas simplement avoir des intentions mais au contraire exprimer des volontés, ce que la ComUE doit faire. Une grande Région n'est pas l'addition de deux et il faut faire avancer les mentalités, les projets communs ne manquant pas. Il prend pour exemple le CEEBIOS à Senlis, centre d'excellence en bio mimétisme, qui se monte. Y aura-t-il un accompagnement de ce centre de recherche et d'études unique en Europe ? Il explique que cela fait partie des projets sur lequel on pourrait développer des centres de recherche. Il indique que d'autres exemples de recherche existent dans les universités et qu'il y aurait à y gagner à les ouvrir à d'autres. Comment faire pour que tout ce qui est préfigurateur d'une Région nouvelle demain, on communique mieux et on ouvre à la grande Région, la ComUE serait alors porteuse de sens, d'avenir pour tous le monde. Il demande comment le candidat voit son développement dans le temps.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique des discussions avec l'université Jules Verne sont entamées, qu'il n'y a pas de réticences mais plutôt une volonté à avancer ensemble, qu'il faut travailler à un échéancier, passer le pas. Son souhait est d'avoir une grande Région avec une grande ComUE et un consortium d'entreprises avec une force de frappe au niveau régional, avec de grands laboratoires. Tout passe par le dialogue, la concertation et le travail dans la confiance.

Questions des représentants des enseignants et enseignants-chercheurs, des membres des établissements et des organismes :

Le Président DURAND donne la parole à Monsieur Gabriel GALVEZ-BEHAR, représentant des enseignants et enseignants-chercheurs.

Monsieur Gabriel GALVEZ-BEHAR souhaite connaître le rôle de la CRPU vis-à-vis du conseil des membres. Concernant la peur des universités non lilloises, il souhaite connaître la position de la ComUE par rapport à l'université de Lille. Sur la stratégie, les intentions dans la profession de foi sont

bien visibles, elles s'inscrivent dans le contrat de site adopté par les instances l'an dernier mais avec quelle feuille de route, quel calendrier opérationnel par exemple pour l'organisation des réseaux de recherche thématiques régionaux.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK, concernant la CRPU explique que les 6 universités partagent les mêmes problématiques, la CRPU permet de discuter des formations par exemple. Le Conseil des membres traite lui des questions d'ordre général, de toutes les questions et pas seulement celles concernant les universités.

Sur le plan stratégique, il confirme que les objectifs à atteindre par la ComUE sont dans leurs grandes lignes dans le contrat de site, sur l'exemple des réseaux thématiques, il explique qu'ils existent déjà, qu'ils sont à enrichir, en SHS ou numérique par exemple.

S'agissant de la peur des petites et moyennes universités vis-à-vis de la construction de l'université de Lille, l'inquiétude vient de ce que l'université de Lille représentera, demain, 70000 étudiants et 70% de la recherche scientifique tandis que les autres universités 10000 à 12000 étudiants. Il souligne que l'AERES avait elle-même souligné cette question. La ComUE permettra de discuter, de définir une stratégie au niveau régional, avec une spécificité des territoires, notion qu'il préfère à celle de spécialisation, la ComUE devra aider à soutenir ces universités pour conforter, et développer les niches naissantes tant en formation qu'en recherche.

Monsieur Yann SECQ souhaite faire remarquer au Professeur Mohamed OURAK qu'il y a quelques années, il y avait des discussions sur la construction d'une université régionale constituée des 6 universités publiques, avec des groupes de travail, les collègues politique de l'UVHC étaient plus que réservés et le projet n'a pas abouti. Sa question est habituellement dans les universités un candidat à la Présidence ne part pas seul mais entouré d'une équipe (au moins avec un VP CA et un VP CAC), ce qui n'est pas le cas en l'espèce et demande si c'est parce qu'ils ne sont pas encore connus, qui seront-ils ou elles.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK s'agissant de la première question répond qu'il a toujours été opposé à la notion de fusion des universités, parce que selon lui avant la fusion il convient d'apprendre à travailler sur des projets, de construire ensemble ; il ajoute qu'il a toujours soutenu un schéma de fédération des universités. Pour le Président du CAC, il indique que les statuts en prévoient la modalité de désignation par voie d'élection par le CAC, néanmoins il explique qu'en règle générale dans les universités, le Président préside le CA et le CAC. Concernant la nomination d'un VP CA, compte tenu de la taille de la structure, il n'y a pas réfléchi. La ComUE est une structure avec une gouvernance partagée où se retrouvent les Présidents, les VP, des chargés de missions, des chefs de projet, une gouvernance plus rapprochée plutôt que d'avoir à chaque structure une personne.

Le Président DURAND rappelle que les statuts prévoient un VP numérique mais pas de VP CA.

Philippe HUSS fait remarquer que beaucoup de questions qu'il souhaitait poser l'ont été. Sa question porte sur la gouvernance au sens large, comment se positionnera-t-il en tant que Président de la ComUE dans toutes les structures de cercles différents, espace prospectif, parlement du savoir, la CRPU, le CA, le CAC, le Conseil des membres, quelle articulation entre le CA et le Conseil des membres autrement dit à quoi servira le CA, qui fait quoi, qui décide quoi par exemple concernant la carte des formations pourrait-elle être discutée en CA, au regard du fonctionnement propre des universités (administration, formation et recherche) comment la ComUE est positionnée.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que l'espace prospectif et stratégique et le parlement du savoir continuent à exister, la ComUE avait un CA également. S'agissant de la carte des formations, le CAC de la ComUE se compose d'une commission formation et d'une commission recherche. Les questions relatives à la formation seront débattues au niveau du CAC. Le CA administre, à la fin cela transite par le CA, cependant le travail est fait en amont au niveau du CAC, et lorsqu'il s'agit de choses nouvelles, des groupes de travail regroupant des collègues du CA, du CAC discutent avant présentation au conseil des membres et débat même au niveau du CAC. La carte des formations a été travaillée au niveau du bureau (avant la création du conseil des membres) parce qu'il fallait construire les statuts, les instances, avec les VP CFVU des universités qui ont travaillé pour la bâtir avant sa présentation en bureau et CA.

Le CA n'est pas une chambre d'enregistrement, mais un véritable acteur en amont des différents prises de décisions. Le Conseil des membres, lui, permet de reprendre le rôle défini dans les statuts.

Jérôme BURESI pose deux questions. La ComUE étant appelée à avoir des enseignants-chercheurs et des enseignants, il souhaite savoir quelles seront les procédures mises en place en matière de carrière et de promotion, y compris pour l'avis que le Président doit donner pour les enseignants du second degré. Concernant les enseignants-chercheurs, il demande comment seront organisées les commissions qui donnent des avis.

Toujours concernant les enseignants-chercheurs, en particulier sur les laboratoires de rattachement, il fait part des inquiétudes des personnels à continuer à avoir le financement qu'ils avaient, inquiétudes partagées par les laboratoires eux-mêmes qui percevaient un peu d'argent, et pour les laboratoires des établissements qui ne sont pas membres de la ComUE où des enseignants-chercheurs de l'ESPE font leur recherche.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique, s'agissant des promotions des enseignants du second degré qu'il installera une commission comme cela se passe dans les autres établissements. Il précise que le schéma est aujourd'hui à écrire. S'agissant des enseignants-chercheurs, le CAC siègera en formation restreinte.

Pour les collègues enseignants-chercheurs, il n'y a pas de problème puisqu'ils sont déjà dans des laboratoires, leur activité de recherche est quantifiée, donc évaluée en CAC comme dans les autres établissements.

Concernant les financements, les collègues présents au sein des laboratoires sont impliqués dans des projets, il n'y a aucune raison pour que les laboratoires ne financent plus ou ne soient eux-mêmes plus financés. L'ESPE ne disposera pas de laboratoire de recherche propre, les laboratoires de recherche sont ceux qui existent aujourd'hui au niveau des universités, rien ne change.

Quant aux collègues qui font leur recherche en dehors d'un établissement de la ComUE, l'habitude est de signer une convention. Le droit à la recherche, est une obligation pour l'établissement qui doit permettre à chaque enseignant-chercheur de faire sa recherche, ce droit est inscrit dans le statut des enseignants-chercheurs. En revanche cela ne signifie pas que l'enseignant-chercheur peut effectuer sa recherche en électron libre, il doit y avoir une formalisation qui passe par une convention.

Le Président DURAND souhaite poser trois questions dont les deux premières ont déjà eu des réponses partielles. Concernant le rapprochement avec la Picardie. Comment le futur Président de la ComUE souhaite s'y prendre avec les établissements picards, notamment l'Université Jules Verne, lui demande-t-on d'entrer dans la ComUE ? Autrement dit, met-on la question institutionnelle, d'entrer dans la ComUE en priorité ou choisit-on de travailler sur un autre projet et établir des collaborations multilatérales. Mettons nous en avant des projets ou de l'institution.

Concernant les universités des pôles métropolitains, le rapport de l'AERES sur l'évaluation des établissements qui disait PAGE 8 que l'enjeu était de donner l'assurance aux autres établissements (non lillois) quant à leur capacité de continuer à peser dans les dynamiques collectives, ce qui aujourd'hui n'est pas véritablement fait. Comment le futur Président de la ComUE compte-t-il s'y prendre pour engager, favoriser la réflexion sur les conditions qui permettront l'émergence de pôles d'excellence en recherche et en formation sur l'ensemble du territoire.

Dernière question pratique, en 6 ans sur 200 réunions du PRES – ComUE, aucune ne s'est tenue en dehors de la métropole lilloise. Sans parler du temps de transport, en vertu de l'appartenance à une communauté, les autres membres ne pourraient-ils pas faire des efforts envers les universités les plus éloignées du centre de gravité et que des réunions se fassent en dehors du siège de la ComUE, dans les autres établissements de la ComUE.

Monsieur le Professeur Mohamed OURAK explique que s'agissant de la Picardie, les deux voies sont possibles, mais qu'il faut d'abord privilégier le dialogue pour préparer leur l'intégration, réfléchir au nouveau périmètre de la ComUE et déjà commencer à travailler en réseau en parallèle à la préparation du schéma de la nouvelle ComUE.

S'agissant de l'émergence de l'excellence dans les universités des pôles métropolitains, les petites et moyennes universités avaient été reçues par Monsieur MANDON qui parlait de cette notion de l'excellence des territoires, pour lui le travail de la ComUE sera bien d'aller vers une reconnaissance de tous les territoires, pour conforter l'excellence existante et permettre le développement de niches, autrement dit trouver des spécificités mais ne pas s'enfermer dans un système de spécialisations, la spécificité permettant d'avoir une identité avec un spectre relativement large au niveau de la formation comme de la recherche. Il faut privilégier le travail sur l'excellence du territoire de manière intelligente c'est à dire complémentaire.

S'agissant enfin des réunions de la ComUE, il répond par l'affirmative à l'invitation de délocalisation des réunions, proposant aussi de recourir aux nouveaux moyens numériques et à la visio-conférence

par exemple. En revanche, il faudra également des réunions délocalisées, la présence de l'humain, étant une marque de respect envers les collègues.

Avant de passer au vote, le Président DURAND remercie l'assemblée de ces 15 questions et plus d'une heure d'échanges. Il rappelle que 50 représentants ou représentés prennent part au vote, que le suffrage étant à la majorité absolue, 26 voix minimum sont nécessaires pour que le Président soit élu. Il explique l'organisation du scrutin, un appel individuel des administrateurs par collège qui passent par l'isoloir avant de déposer leur vote dans l'urne.

Jérôme BURESI fait une déclaration au nom du SNESUP, dont il rappelle l'opposition à la création de la ComUE indiquant que pour l'élection du Président de la ComUE, la position du SNESUP sera de l'abstention.

Le Président DURAND appelle tour à tour les administrateurs à voter.

A l'issue du scrutin, le Président DURAND procède publiquement au dépouillement et proclame les résultats.

Sur 50 votants, par 39 voix pour, 10 bulletins blancs et 1 bulletin nul, Monsieur le Professeur Mohamed OURAK est élu Président de la ComUE à la majorité des membres présents ou représentés.

Le Président OURAK remercie les votants, celles et ceux qui se sont exprimés, de leur confiance précisant que quelques soient les idées des uns et des autres, il y a du travail et que comme il l'a écrit et pense, il travaillera à construire ensemble la ComUE, réunira dès sa prise de fonctions les uns et les autres pour définir des orientations et des groupes de travail.

Il rend publiquement hommage à Philippe ROLLET dont il salue l'investissement et la capacité à avoir su travailler pour construire la ComUE tout en gérant son Université de Lille 1 précisant que cet investissement se fait toujours au détriment de la santé, de la famille, de la vie personnelle. Il souligne le dévouement de celles et ceux qui pilotent ainsi un établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président DURAND remercie les administrateurs de leur présence et lève la séance du Conseil d'Administration.